BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

DATE DE PUBLICATION : 27 NOVEMBRE 2026

La Directrice Régionale Occitanie

Délégation de signature donnée par la directrice régionale d'Occitanie au directeur départemental des Pyrénées-Orientales

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'Économie et du Réseau, à **Mme Christine BARDINET**, directrice régionale d'Occitanie le 1er avril 2023.

Délégation permanente est donnée à **M. Patrick GARCIA**, directeur départemental des Pyrénées-Orientales et, en cas d'absence ou d'empêchement à **M. Frédéric DE JUAN**, adjoint au directeur départemental des Pyrénées-Orientales, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Perpignan et des établissements secondaires et bureaux d'accueil et d'information qui peuvent lui être rattachés.
M. Patrick GARCIA reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Perpignan, à l'exception des groupes relevant de la délégation de la succursale régionale.

M. Patrick GARCIA peut subdéléguer sa signature aux cadres de son unité et, en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, aux agents du personnel titulaire des bureaux de la succursale de Perpignan, placés sous son autorité et dans la limite de leurs attributions.

Fait à Toulouse, le 23 novembre 2026

Christine BARDINET